

Communiqué de presse

Caen, le 6 février 2013

Accueil des énergies marines renouvelables : Lancement des travaux d'aménagement sur le port de Cherbourg

Idéalement situé à proximité des futures fermes éoliennes et hydroliennes françaises et britanniques, le port de Cherbourg présente tous les avantages pour accueillir les activités Energies Marines Renouvelables. Saisissant cette formidable opportunité, Port Normands Associés (PNA) s'est engagé fin 2011 auprès d'Alstom et d'EMF à libérer 38 hectares d'emprises foncières portuaires, et à conforter ses atouts en construisant un quai public renforcé en contiguïté de ces terre-pleins. Au total, ces investissements, qui comprennent également les déviations du réseau ferré et des voiries portuaires, représentent 40 M€.

Le calendrier

Conformément à ces engagements qui constituent le préalable à l'implantation de l'usine de fabrication de pâles et du site de préparation de mâts d'Alstom, ainsi qu'à la localisation du hub d'assemblage d'EMF sur le port de Cherbourg, PNA lance la première tranche des travaux d'aménagement. Celle-ci concerne l'allongement du quai des Flamands de 320 mètres au sud, incluant un retour de quai de 100 m, pour le doter d'un linéaire total de 680 m.

Les travaux réalisés par l'entreprise Soletanche Bachy dureront 21 mois avec une livraison du quai prévue au plus tard pour le mois de novembre 2014. Les premières phases prévues de février à août 2013 seront consacrées à une campagne de tirs sous-marins, de déroctage et de dragage. La construction du quai lui-même débutera à l'été 2013.

Un quai fonctionnel aux caractéristiques exceptionnelles

Situé à l'Est de la petite rade, en contiguïté de la zone portuaire affectée aux énergies marines renouvelables, l'extension du quai des Flamands constitue une réponse parfaitement adaptée au besoin d'un indispensable débouché logistique maritime de ces activités.

Grâce à une capacité de portance de 15 tonnes /m², c'est à dire deux à trois fois supérieur aux quais conventionnels, cette extension supportera la manutention et le transbordement fréquent de charges lourdes, et répondra sans contrainte aux rythmes de la production industrielle et de l'activité logistique.

Par ailleurs, avec une souille à 14 m CM le long du nouveau quai, le port conforte sa capacité à accueillir sans difficulté, les navires à grands gabarits, dont les futurs navires, spécialisés dans l'installation de fermes éoliennes et hydroliennes en mer. Ces derniers pourront, par ailleurs, s'appuyer sur les fonds portuaires très peu compressibles.

Enfin, le quai étendu à 580 m et le retour de quai exploitable de 100m, permettront de gérer des flux différents en accueillant simultanément des navires de configurations diverses : navires EMR, vraquiers, navire de servitudes...

Les phases d'aménagement à venir

La seconde phase des travaux débutera en 2014. Elle aura pour objet la déviation des faisceaux routiers et ferroviaires portuaires, nécessaires à la constitution d'emprises foncières cohérentes, qui seront mises à disposition d'Alstom fin 2014.

Enfin, en complément du volet éolien offshore, PNA intègre d'ores et déjà les aménagements pour l'activité hydrolienne, pour laquelle le port de Cherbourg est idéalement positionné du fait de la proximité des raz Blanchard et Barfleur, avec la création de 39 ha de terre-plein supplémentaires.

Avec un projet d'aménagement d'ensemble cohérent constitué d'un quai doté de résistances peu communes à l'échelle de la façade Manche, d'un foncier dédié à termes de près de 100 hectares, et de facilités nautiques accrues, le port de Cherbourg se prépare à l'arrivée des énergies marines renouvelables.

Contact presse : 02.31.53.34.61



crédit photo : Vincent Laisney